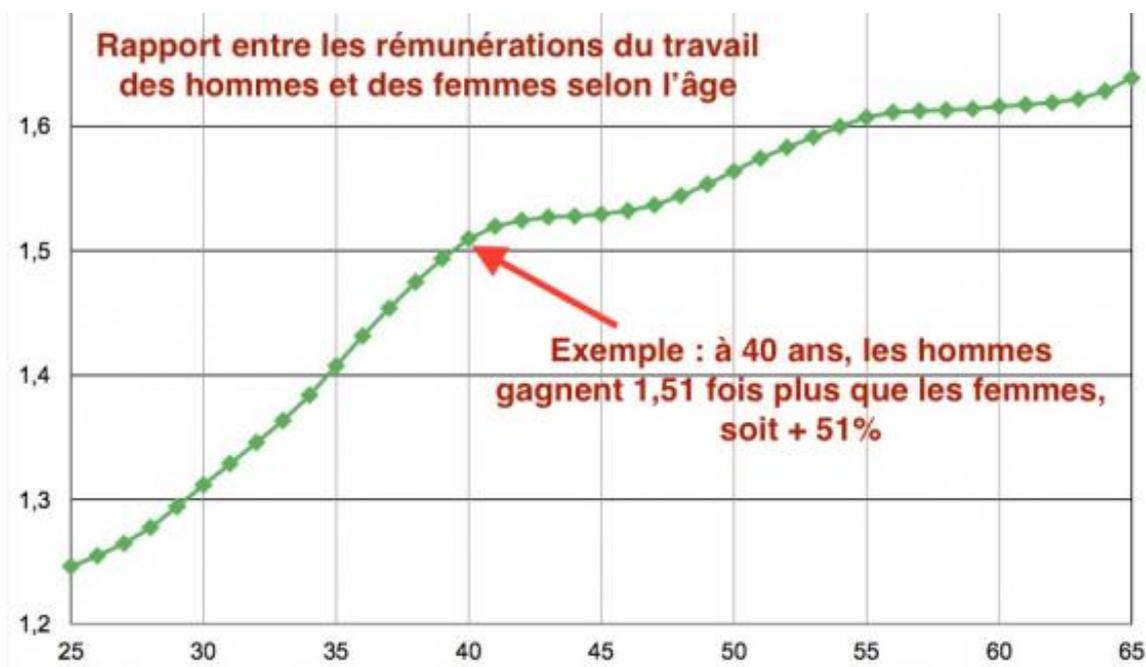


En France, les hommes gagnent 50 % de plus que les femmes. Vrai ou faux ?

blogs.alternatives-economiques.fr/gadrey/2018/01/08/en-france-les-hommes-gagnent-50-de-plus-que-les-femmes-vrai-ou-faux%C2%A0



Réponse : c'est parfaitement vrai, mais il faut expliquer car ce chiffre est plus élevé que ceux qui circulent (en général à l'occasion de la journée mondiale du 8 mars, avant de tomber dans l'oubli les autres jours de l'année...).

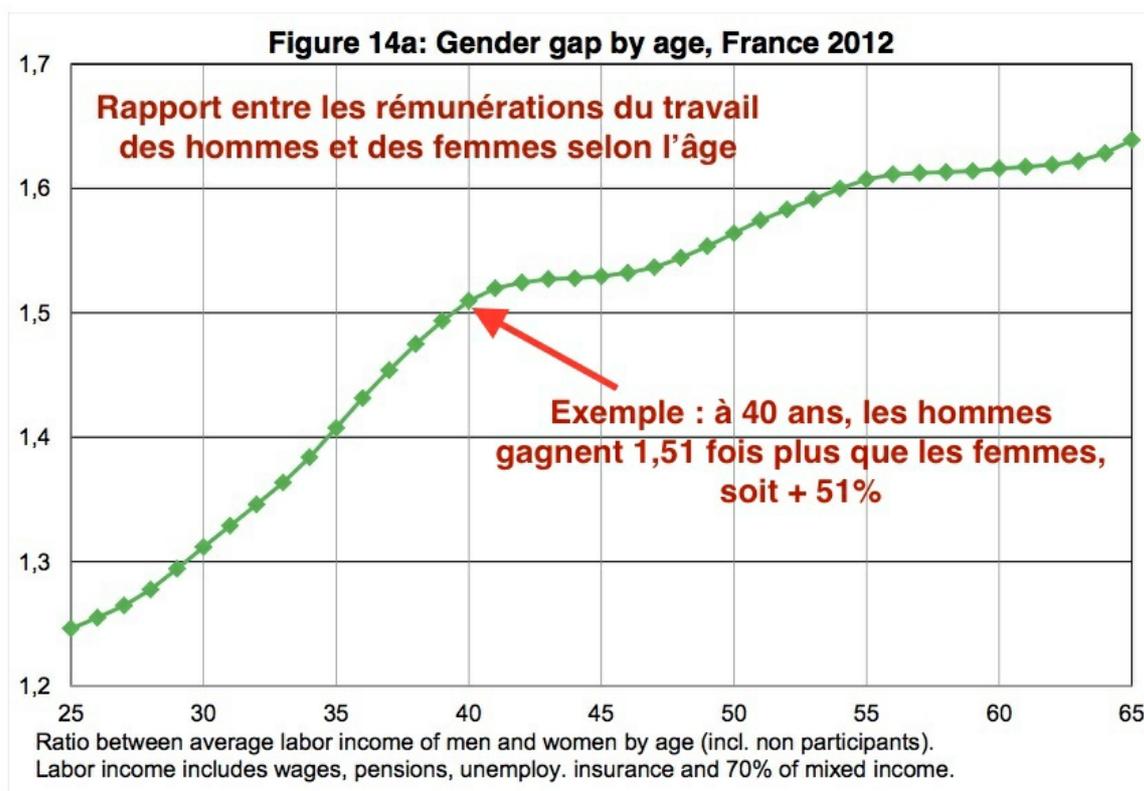
Je débute l'année 2018 avec ce billet dont l'idée m'est venue en lisant le formidable rapport mondial sur les inégalités (malheureusement en anglais), dont la presse a abondamment parlé... pendant quelques jours. On trouve le rapport complet sur le site <http://wir2018.wid.world/>, mais aussi un résumé en français (20 pages), ainsi que de nombreux fichiers de données sur la page « methodology ».

Dans ce rapport figure une section (n° 2.5) consacrée aux inégalités de revenu en France, dont, à la fin, une brève analyse du « gender pay gap » (écart de revenu du travail entre les femmes et les hommes) dans un paragraphe intitulé « Gender pay gaps may be falling, but men are still paid approximately 50% more than women ». Soit : l'écart des rémunérations selon le sexe se réduit, mais **les hommes gagnent encore environ 50 % de plus que les femmes**.

Les preuves statistiques se trouvent dans l'un des fichiers liés au rapport lui-même, mais elles sont plus complètes dans un article de fond que je vais utiliser et dont le lien est ici : http://piketty.pse.ens.fr/files/GGP2017DINAAppendix_WIDWP201705.pdf

Commençons par le graphique choc qui justifie ce chiffre de « environ 50% » (de plus pour les hommes en moyenne). C'est un graphique par âge. Pour chaque âge entre 25 ans et 65 ans, on a le rapport entre les rémunérations du travail des hommes et celles des femmes en 2012. Par exemple, à 25 ans, les hommes gagnent environ 25% de plus que les femmes du même âge (coefficient 1,25 sur l'axe vertical), à 35 ans, c'est 41% de plus, à

40 ans c'est 51% de plus, et à partir de 55 ans, on dépasse 60 % de plus pour les hommes. Encore faut-il préciser ce que l'on calcule alors comme « rémunération du travail » des femmes et des hommes pour chaque âge, ce que je ferai à la suite du graphique, que voici :



Il y a deux points essentiels pour comprendre ces données. Le premier est que les revenus du travail (ou associés au travail) pour chaque âge incluent non seulement les salaires ou une fraction du « revenu mixte » des entrepreneurs et indépendants (ce que l'on peut assimiler à une rémunération d'activité personnelle), mais également l'assurance chômage éventuelle, et les éventuelles pensions de retraite des 65 ans et moins. Cette extension est une convention, discutable comme toutes les conventions, mais elle me semble bienvenue pour évaluer ce que les uns et les autres perçoivent vraiment comme revenus **liés à l'activité professionnelle** entre 25 et 65 ans.

Le second point est plus important encore : ces calculs concernent toute la population de chaque âge, pas seulement celle qui occupe un emploi rémunéré (ou qui est au chômage ou à la retraite). C'est une perspective également très intéressante pour évaluer la répartition des revenus d'activité entre les sexes en intégrant dans l'analyse le fait que les femmes et les hommes (de 25 à 65 ans) accèdent inégalement à l'activité et à l'emploi, ce qui se répercute sur les revenus liés à l'activité de chaque sexe.

En d'autres termes, si on se limite aux personnes en emploi, les hommes ne gagnent pas en moyenne 50 % de plus que les femmes. C'est plutôt de l'ordre de + 34 à 35 % selon une étude à laquelle j'ai contribué et dont j'ai parlé sur ce blog (lien : <https://blogs.alternatives-economiques.fr/gadrey/2017/10/31/les-couts-gigantesques-des-inegalites-professionnelles-entre-les-femmes-et-les-hommes>). Mais si l'on tient compte de l'inégalité des taux d'activité ou d'emploi selon le sexe, alors oui, le graphique précédent est impeccable et le chiffre moyen de 50% est exact.

C'EST MIEUX QUE QUAND C'ÉTAIT PIRE, MAIS BIEN PIRE QUE SI C'ÉTAIT JUSTE

Cet écart est énorme, mais vous pouvez si besoin vous rassurer en vous disant que, en 1970, le rapport moyen des rémunérations H/F, au sens donné dans cette étude, n'était pas de 1,5 comme aujourd'hui, mais d'environ 3,5. Cela s'explique par le fait qu'en 1970, le taux d'emploi des femmes était encore très bas : pour les femmes de 25 à 59 ans, il était de 46 % (93% pour les hommes), contre 79 % aujourd'hui (88% pour les hommes).

« PLAFOND DE VERRE » ET « PLANCHER COLLANT »

Inversement, au cas où l'argument précédent vous aurait un peu trop rassuré, au point de vous faire croire que la bataille de l'égalité était sur le point d'être gagnée, voici de derniers chiffres pour tempérer votre optimisme. Certes, les choses ont globalement bien changé au cours des dernières décennies, mais le taux d'accès des femmes aux emplois les mieux payés reste misérable. En 2012, la proportion de femmes parmi les 1% les mieux rémunéré.e.s n'était que de 16%, et de 12% seulement parmi les 0,1% « du haut ». Pis encore : ces proportions « en haut » n'augmentent que très lentement, au point que, au rythme actuel de ce rattrapage, il faudrait attendre l'an 2102 pour atteindre l'égalité au sein des 1%, et 2144 pour les 0,1%...

Mais ce n'est pas tout. Il n'y a pas qu'en haut de la hiérarchie des professions et des revenus que les femmes restent très inégalement traitées. Ce « plafond de verre » est une injustice, mais le « plancher collant » en est une autre, qui concerne encore plus de monde. On rappelle, ce qui n'est pas dans le rapport mondial (mais ce n'est pas son objet), que les femmes représentent environ 75 % du sous-emploi (temps partiel subi et chômage technique), 80 % des emplois salariés à temps partiel, mais aussi 80% des employé.e.s considéré.e.s comme « non qualifié.e.s », c'est-à-dire en réalité sous-payé.e.s en dépit de compétences et de responsabilités réelles mais non reconnues, comme dans le cas des auxiliaires de vie des personnes âgées.